

Réf : DCM202507

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	17	24

Date de la convocation : 23/01/2025

Notifiée aux élus le : 23/01/2025

Date de l'affichage : 23/01/2025

**OBJET :** DF - SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE AU  
COLLÈGE I.J CURIE

### SÉANCE MERCREDI 29 JANVIER 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-NEUF JANVIER à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 23 janvier 2025 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire.

**PRÉSENT-E-S :** Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULLET, Marielle NEPOTY, Jean-Claude CAMPOS, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

**ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :** Patricia VAN DER LINDE à Michel LEBLANC  
Josiane ROSIER-DUFOND à Marielle NEPOTY  
Michel AUSSANNAIRE à Christine DUCHANGE  
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR  
Cédric BONATO à Joachim RAMS  
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI  
Maguelone CHAREYRE à Régis VIANET

**ABSENTS NON-REPRÉSENTÉS :** Maryline POUGENC, C. VANDERBISTE,  
O. BERTRAND, Arnaud FOUREL, Stéphanie PIERRON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Jean-Claude BASCHIOU

Il est indiqué au conseil municipal que les professeurs du Collège I.J Curie (Mesdames Anderson Sabine, Boccanfuso Sabine et Messieurs Betsch Léo, Gaulin Thierry) nous ont fait part, en novembre 2024, de l'organisation d'un voyage pédagogique en Grèce pour les latinistes et hellénistes de l'établissement, dans l'intention de découvrir notamment Athènes, Mycènes, Némée, le lac Stymphale, Olympie ou encore le canal de Corinthe du 6 au 14 février 2025.

Ce projet est né du fait de la création de l'option Grec au collège à la rentrée 2024. Les objectifs pédagogiques de ce séjour peuvent être résumés ainsi :

- Acquérir des connaissances et des repères relevant de l'espace du temps, de la culture artistique, des civilisations
- Identifier la diversité des langues
- Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité
- En S.V.T., aborder la question des habitudes alimentaires, de la faune et de la flore, ainsi que les divers matériaux utilisés dans la construction des monuments anciens et modernes
- En Histoire et E.M.C., se questionner notamment sur la notion de démocratie dans l'antiquité et de nos jours

Les langues anciennes (latin et grec) permettront de s'interroger sur l'histoire de notre langue française et de comprendre le sens des mots au travers de leur étymologie. Ne pouvant faire face intégralement à cette dépense le collège sollicite la commune d'Aigues-Mortes pour prendre en charge une partie du voyage, et il est donc proposé au conseil municipal :

- **D'accorder** une subvention exceptionnelle de 840.00 € au collège IJ CURIE, correspondant en proportion au nombre d'élèves Aigues-Mortais participant à ce séjour.

**Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 840.00€ au collège IJ CURIE, correspond en proportion au nombre d'élèves Aigues-Mortais participant à ce séjour.

Publication certifiée exécutoire

Pierre MAUMÉJEAN  
Maire d'Aigues-Mortes

Adjoint Maire par Délégation  
Directeur Général des Services,  
Christophe BARONI



**Résultats du vote :**

Délibération 202507	DF - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE I.J CURIE	Pour :	<b>24</b>	UNANIMITÉ
		Contre :	<b>0</b>	NÉANT
		Abstention :	<b>0</b>	NÉANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication